

Blockchain : vers une transformation inattendue du secteur de l'éducation

Le rapport de la Commission Européenne paru en 2017 titré Blockchain in Education détaille la manière dont la chaîne de blocs va révolutionner le domaine de l'éducation.

Une piste soulevée est celle de l'accélération de la fin du système de certification papier qui prime aujourd'hui, en faveur d'un système plus transparent et sécurisé basé sur la technologie blockchain. Les applications les plus poussées auraient ainsi pour visée d'archiver une trace vérifiée non-seulement des diplômes et certifications obtenues par un individu au cours de sa carrière académique, mais également de conserver les réalisations plus informelles (activités en association étudiantes par exemple).

Cette première adaptation débouche naturellement sur une seconde, permettant une désintermédiation totale dans le processus de vérification des références. Il serait alors possible pour tout un chacun de tester la véracité d'un CV, d'un parcours scolaire ou d'un diplôme en comparant les affirmations d'un individu avec les transactions inscrites dans la chaîne de blocs.

Depuis 2017, l'île de Malte, qui souhaite asseoir sa réputation de Blockchain Island, collabore ainsi avec Learning Machine Technologies sur un programme pilote qui permettrait aux étudiants maltais d'obtenir et conserver des diplômes et des relevés de notes grâce à la technologie blockchain.

De leur côté, Sony Global Education et IBM Blockchain ont annoncé en août 2017 la création commune d'une plateforme utilisant la technologie blockchain qui permettrait d'arriver à cet objectif de sécurisation et fiabilisation des données éducatives (relevés de notes ainsi que diplôme). L'objectif est ainsi de faciliter l'échange de données fiables et validées entre les écoles, les employeurs et les étudiants/diplômés.

D'autres utilisations de la technologie blockchain dans l'éducation Découlant de notre analyse précédente, la gestion des données personnelles des élèves serait également impactée par l'arrivée de la technologie blockchain [dans l'éducation](#).

A terme, la nature de la chaîne de blocs permettrait à chacun de rester propriétaire de ses données et de conserver un contrôle total sur la gestion de ses données éducatives. Cela transformerait en profondeur la notion de responsabilité administrative dans le domaine de l'éducation : les élèves resteraient maîtres de leurs données, les établissements n'auraient plus aucune raison d'investir de grosses sommes dans la gestion et conservation des données personnelles de leurs élèves. Les bases de données, parfois dépassées et coûteuses à maintenir en état de fonctionnement, seraient vouées à disparaître, tout comme la notion de responsabilité des établissements scolaires quant à la gestion des données personnelles de leurs étudiants.

Un dernier domaine impacté par la technologie blockchain dans l'éducation est la fiabilisation des droits d'auteur dans le domaine académique. Chercheurs et universitaires font aujourd'hui face à une vague de plagiat. En cause, une « pauvre » gestion des droits d'auteur qui mérite réflexion.

Certaines startups travaillent aujourd'hui exclusivement sur la gestion des droits d'auteur, et passent par le principe de sécurisation des transactions afin de protéger les droits, non seulement des universitaires, mais également des musiciens, écrivains, peintres... Toute forme de droit d'auteur serait alors concernée.

Quel futur pour cette tendance ?

Alors que la technologie modifie toujours davantage notre rapport à la société, l'éducation n'est pas nécessairement le secteur dans lequel une transformation technologique en profondeur est la plus attendue. La technologie blockchain va cependant venir bousculer notre rapport au système scolaire, en sécurisant et fiabilisant les données scolaires des élèves. Bien que l'application de cette technologie soit aujourd'hui encore au stade d'expérimentation, ces bouleversements approchent.

A l'horizon de l'installation d'une telle révolution, se dessinent peu à peu les contours d'une base de données européenne contenant toutes les informations scolaires vérifiées et fiabilisées d'élèves. L'objectif serait alors d'unifier par ce tournant technologique les systèmes de certification européens, et d'en assurer une vérification sans failles.